



Le conseil départemental du Puy-de-Dôme recrute

Puéricultrice

DGSAS / DEFJ / PMI / circonscription Nord-Aggl

Cadre d'emplois

Puéricultrices territoriales

PROFIL DE POSTE

Placée sous l'autorité du médecin chef du service de PMI et par délégation sous l'autorité du médecin de circonscription, la puéricultrice a pour mission de promouvoir la santé globale de l'enfant de 0 à 6 ans dans ses différents milieux de vie en prenant en compte la dimension territoriale dans l'action du service et de participer à la prévention de l'enfance en danger.

ACTIVITES

1 - Organisation des actions de prévention au domicile des familles

- Assurer des visites à domicile prénatales à la demande du médecin de PMI ou des sages-femmes
- Assurer des visites à domicile post natales à partir des avis de naissance, des liaisons hospitalières, des signalements suite à l'exploitation des certificats de santé
- Organiser et assurer un suivi à domicile des enfants et un accompagnement des familles en difficulté en lien avec le médecin de PMI de secteur

2 - Participation avec le médecin à l'organisation, la mise en place et la réalisation d'actions collectives

- Participer à l'organisation et à la réalisation des consultations de nourrissons : planifier le suivi des enfants ; assurer la tenue des dossiers, l'information et le conseil aux familles ; gérer le matériel et les vaccins ; mettre en place un suivi à domicile pour les enfants nécessitant l'instauration d'une prise en charge spécifique en lien avec le médecin
- Mettre en place des permanences pour aider les jeunes parents dans la prise en charge de leur enfant (pesée des enfants, conseils sur l'alimentation et les soins du jeune enfant...)
- Participer à l'élaboration et à la mise en place de projets collectifs en éducation pour la santé en lien avec les différents personnels de la circonscription et les intervenants locaux

3 - Participation à la prévention de l'enfance en danger

- Participer à l'évaluation des situations faisant l'objet d'une information signalante concernant les enfants à la demande du médecin de circonscription
- Rédiger en collaboration avec le médecin de secteur un rapport au médecin de circonscription en vue de l'examen de la situation en commission enfance en respectant les échéances fixées
- Participer à la commission enfance pour les dossiers concernant son secteur d'intervention
- Mettre en place le cas échéant et assurer un suivi des enfants en lien avec le médecin de secteur

4 - Participation à l'agrément et au suivi des assistants maternels

- Participer à l'organisation de réunions d'informations sur les métiers d'assistants maternels
- Assurer l'évaluation au domicile lors des demandes d'agrément, de renouvellements et d'extensions d'agrément d'assistants maternels et des demandes de dérogation
- Rédiger un rapport d'évaluation détaillé sur les conditions d'accueil offertes et les capacités de l'assistant maternel, en respectant les échéances fixées
- Participer aux commissions d'agrément
- Assurer un suivi annuel des assistants maternels
- Informer les familles sur les modes de garde
- Etablir les liaisons avec les relais assistants maternels et les crèches familiales de son secteur

5 - Encadrement des stagiaires

- Assurer l'encadrement des stagiaires élèves puéricultrices ou infirmières
- Planifier l'accueil des stagiaires pour réaliser les différentes activités de la puéricultrice
- Suivre le déroulement du stage
- Participer à l'évaluation

EXPERIENCES ET COMPETENCES

1 - CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

- Cadre réglementaire de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Cadre réglementaire de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Orientations de la collectivité en matière d'action sociale
- Réglementation relative aux assistantes maternelles
- Techniques et outils d'information et de communication
- Cadre réglementaire et législatif des consultations pré et post-natales
- Législation relative à la petite enfance
- Techniques d'animation des activités d'éveil des enfants de 0 à 3 ans
- Pédiatrie, développement psychomoteur et physiologique de l'enfant
- Logiciel de gestion du dossier médical de l'enfant

2 - COMPETENCES TECHNIQUES

- Prendre les mesures appropriées en cas de situation d'urgence
- Animer des réunions d'information
- Hiérarchiser la gestion quotidienne de son activité
- Dispenser des soins médicaux courants ou spécialisés
- Evaluer les besoins de l'enfant en matière de santé

3 - APTITUDES PROFESSIONNELLES

- Disponibilité
- Aptitude à l'écoute
- Sens des responsabilités
- Aptitude au travail en équipe
- Sens relationnel

LIEU D'EXERCICE DES FONCTIONS

Riom

MOTIF DE VACANCE D'EMPLOI

Fin de détachement

CONDITIONS PARTICULIERES

Poste à temps complet
Permis B exigé

CONTACT

Service Développement des Ressources

04 73 42 29 66 ou 04 73 42 29 68

recrutement@puy-de-dome.fr

Mme Sylvie DURIEUX
Médecin Chef de PMI
04 73 42 21 30

Dépôt des candidatures au plus tard le :

Vendredi 13 Janvier 2017

Merci d'envoyer votre lettre de candidature (*En rappeler la référence: 2017.01.948*)
et votre curriculum vitae détaillé à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Direction des Ressources Humaines

24 rue Saint-Esprit

63033, Clermont-Ferrand Cedex 1

www.puydedome.fr